MAIRIE DE VERANNE

1, place de la mairie - 42520 VERANNE

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2025
PROCES VERBAL

Etaient présents :
Mesdames ALAZET Delphine, BESSET-CHAVE Anne, DAPVRIL Pascale, GREFFIER Géraldine, MAZOYER Martine ;
Messieurs BOREL Michel, BRIAS Bernard, CARTE David-Alexandre, MARLHES Cyril, PIOT Bernard ;

Absents Excusés :
Mesdames BOURRIN Sophie, GACHE Muriel, DUMAS Viviane donne pouvoir à MAZOYER Martine,
Monsieur LAFERTIN Noël, MAGNARD Fabrice donne pouvoir à BRIAS Bernard ;

Secrétaire de Séance : Monsieur BRIAS Bernard

1. Compte-rendu du 28 janvier 2025

Le compte-rendu du 28 janvier 2025 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport d'activité de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien (CCPR) 2023

La Communauté de Communes du Pilat Rhodanien est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) créé par arrêté préfectoral du 30 novembre 2001. Elle est composée de 14 communes (Bessey, Chavanay, Chuyer, La-Chapelle-Villars, Lupé, Maclas, Malleval, Pélussin, Roisey, Saint-Appolinard, Saint-Michel-sur-Rhône, Saint-Pierre-de-Bœuf, Véranne, Vérin) pour 17 325 habitants au 1er janvier 2023.

Le président est Serge RAULT et comprends 7 vice-présidents.

Les compétences :

- Aménagement du Territoire avec 5,25 postes Equivalent Temps Plein (ETP):
  - Aménagement de l'espace (SCOT)
  - Instruction des permis de construire
  - Politique du logement et du cadre de vie
- Culture avec 4 ETP :
  - Centre culturel : Médiathèque « Le Shed », le réseau des bibliothèques, le CinéPilat
  - Enseignement musical à l'école (délégation de service aux CMR)
- Economie avec un 1 ETP :
  - Aménagement et l'entretien des Zones d'Activités Economiques (ZAE)
  - Actions de développement économique
  - Espace emploi entreprises
- Tourisme avec 5,25 ETP :
  - La promotion touristique (déléguée à l'Office du Tourisme).
  - La base de loisirs : le camping de la Lône, la maison de la Lône, l'Espace Eaux Vives.
  - La ViaRhôna.

    - La piscine à Pélussin
- Environnement avec 5,25 ETP
    - La collecte, le traitement et la valorisation des déchets.
    - L'Assainissement Non Collectif.
    - La gestion de l'eau.
    - La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations
- Maison France Services avec 6.25 ETP :
    - Un accueil centralisé pour une première information des usagers puis une orientation vers les partenaires de la maison France services (41 partenaires dont 34 assurent des permanences sur place)
    - Un pôle social et santé,
    - Un espace numérique,
    - Un pôle emploi,
    - Un pôle petite enfance (avec un guichet unique pour orienter les parents, le Relais Petite Enfance et le pôle parents).

<u>Les moyens humains :</u> 37 agents (32,5 ETP)

- 1 DGS
- Pôle Moyens Généraux : 6,5 ETP
- Pôle Culture : 4 ETP
- Pôle Maison Des Services : 7 ETP
- Pôle environnement : 5 ETP
- Pôle Tourisme : 6 ETP
- Habitat Aménagement du Territoire : 1 ETP
- Instruction ADS : 2 ETP

<u>Rapport financier :</u>

La CCPR comptabilise 7 budgets : 1 principal et 6 budgets annexes (Aménagement de ZAE, déchets ménagers, eau, assainissement non collectif, cinéma, base de loisirs).

Budget Général	Dépenses	Recettes	soldes
Fonctionnement	-5 643 785 €	7 908 643 €	2 264 858 €
Investissement	-1 191 520 €	1 637 487 €	445 968 €
			2 710 826 €

Déchets	Dépenses	Recettes	soldes
Fonctionnement	-2 206 567 €	2 730 731 €	524 164 €
Investissement	-237 845 €	629 637 €	391 792 €
			915 956 €

Eau	Dépenses	Recettes	soldes
Fonctionnement	-705 755 €	1 778 720 €	1 072 964 €
Investissement	-515 992 €	1 168 785 €	652 793 €
			1 725 757 €

ANC	Dépenses	Recettes	soldes
Fonctionnement	-109 597 €	110 792 €	1 195 €
Investissement	- €	11 278 €	11 278 €
			12 473 €

ZAE	Dépenses	Recettes	soldes
Fonctionnement	-351 327 €	1 487 507 €	1 136 180 €
Investissement	-1 090 317 €	168 521 €	-921 796 €
			214 384 €

Cinéma	Dépenses	Recettes	soldes
Fonctionnement	-226 536 €	226 536 €	- €
Investissement	-25 543 €	43 698 €	18 155 €
			18 155 €

Base de loisirs	Dépenses	Recettes	soldes
Fonctionnement	-1 178 199 €	1 474 050 €	295 850 €
Investissement	-746 549 €	456 723 €	-289 826 €
			6 024 €

Répartition des dépenses et des recettes de FONCTIONNEMENT et d'INVESTISSEMENT pour les 7 budgets cumulés

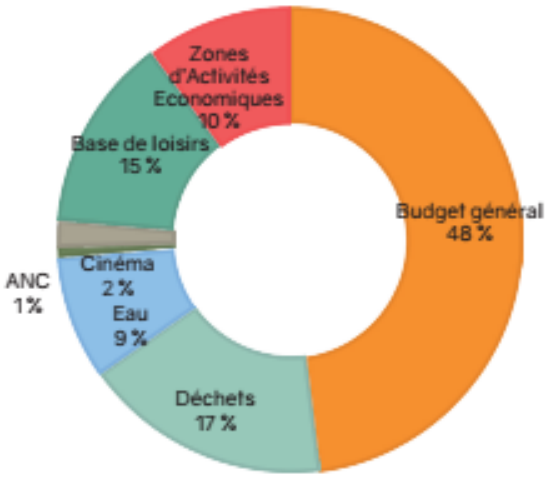

Dépenses *: 14 229 533 €

(*) Montant total des dépenses de Fonctionnement et d'Investissement.

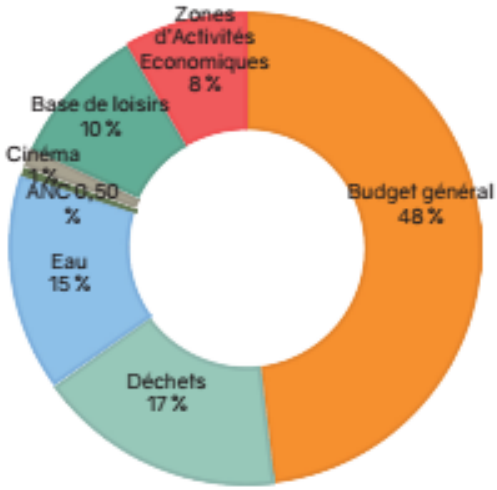

Recettes *: 19 833 108 €

(*) Montant total des recettes de Fonctionnement et d'Investissement.

Projets :

- Cuisine centrale : 1 820 200 € TTC de dépenses et pour 1 140 000 € de subventions (Etat, Région, département), 245 000 € de FCTVA et 100 000 € d'Assurance pour les recettes.
- Le bâtiment l'eau qui bruit est en vente
- Zone d'Activités Economiques (ZAE) :
    - Zone des Bretheaux (Sait-Michel-sur-Rhône) et zone de Verlieu (Chavanay) : aménagées et commercialisées
    - Zone Guilloron (Maclas) et Zone Le Planil (Pélussin) : sont aménagées et totalement commercialisées avec un projet d'extension prévu.
    - Zone de La Bascule (Saint-Pierre-de-Bœuf / Malleval) : est finalisée en 2023, avec le dernier projet d'installation et la réalisation des aménagements communs (enrobé de la route, parking et la pose d'un portail) pour un coût de 210 000 €
    - Création de la Zone l'Aucize (Bessey)
    - Des travaux de modernisation et d'optimisation de l'éclairage public se sont poursuivis sur les six sites afin de réduire la consommation d'électricité. L'éclairage existant (72 lanternes et 17 mâts) a ainsi été remplacé par du matériel de lampes LED.
- La Piscine à Pélussin : Un projet de réhabilitation de la piscine à Pélussin a été retenu.
- La Crèche à Vérin : Une rénovation est prévue en 2024

3. Délibération n°2025-05 - Devis Travaux ONF 2025

Suite à la réception du devis de l'ONF pour réaliser des travaux de maintenance :

- Entretien périmètre pour un montant 3 645,39 € HT pour 2,15 km (soit 1 695,53 € / km)
    - Localisation parcelles 2c, 3c, 5b

- Entretien lignes parcelles 2-1 et 3-2
- Entretien parcellaire parcelle 5

Monsieur le Maire propose de faire les travaux sur 2 ans. En 2025 1,4 km et 2026 le reste.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité AUTORISE le Maire à signer le devis de travaux d'entretien comme le propose Monsieur le Maire pour un montant de 2 373,74 € HT soit 2 611,11 € TTC avec l'ONF.

4. Délibération n°2025-06 – Travaux bâtiments

- Devis réparation toiture école

Suite à des fuites récurrentes au niveau de la toiture de l'école, Monsieur le maire, propose le devis de Bellevègue pour la reprise complète de l'étanchéité des VELUX de l'école. Celui-ci est d'un montant de 11 998,80 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis, pour la reprise de l'étanchéité des VELUX de l'école, de Bellevegue pour un montant de 11 998,80 € TTC.

- Devis réparation toiture salle des fêtes

Suite à des fuites récurrentes au niveau de la toiture de la salle des fêtes, Monsieur le maire, propose le devis de Bellevègue pour la réparation de la toiture de la salle des fêtes. Celui-ci est d'un montant de 3 977,05 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis, pour la réparation de la toiture de la salle des fêtes, de Bellevegue pour un montant de 3 977,05 € TTC.

5. Délibération n°2025-07 – Ouverture de Crédit avant vote du Budget 2025 Modification Budget principal

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-1 et L-2121-29 ;

Vu l'article L.232-1 du code des juridictions financières ;

Vu la délibération du conseil municipal de Véranne en date du 28 janvier 2025 ;

Vu les autorisations d'effectuer les travaux sur les bâtiments de l'école et de la salle des fêtes ;

Considérant qu'il convient d'autoriser le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits d'ouverts au budget de l'exercice précédent jusqu'à l'adoption du budget primitif 2025,

Le Conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** le maire, pour le budget principal, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2025, avant le vote du budget 2025, pour « l'Opération 9003 - Bâtiments Communaux » jusqu'au montant de 20 000 € au lieu de 3 000 € initialement voté lors de la délibération du 28 janvier 2025.

Les montants autorisés pour 2025 pour le Budget principal sont donc les suivants :

Opération – Libellé nature	Crédits ouverts en 2024	Montant autorisé avant le vote du BP pour 2025	Montant autorisé Voté pour 2025
Opération 9001 – Voiries	35 600 €	8 900 €	8 900 €
Opération 9002 – Matériels et Mobiliers	28 000 €	7 000 €	7 000 €
Opération 9003 – Bâtiments Communaux	100 000 €	25 000 €	20 000 €
Opération 9004 – Cimetière	5 000,00 €	1 250 €	0 €
Opération 9006 – Réservoir incendie	75 000,00 €	18 750 €	0 €
Opération 9009 – PLU	10 000,00 €	2 500,00 €	0 €
Opération 9011 – Point Apport Volontaire	1 100 €	250 €	250 €
Opération 9012 – Aménagement parcelle forêt	5 000 €	1 250 €	0 €
Opération 9011 – OAP	84 146.02 €	21 036,50 €	0 €
Opération 9011 – Salle des fêtes	138 465.24 €	34 616,31 €	0 €
Opération 9015 – Cheminement Doux	15 000 €	3 750 €	3 750 €
TOTAL	**179 700 €**	**124 302,81 €**	**39 900 €**

6. Transfert de compétence Assainissement collectif (Etude)

Aujourd'hui nous ne savons pas encore si le transfert de la compétence Assainissement Collectif sera obligatoire au 1er janvier 2026. Un projet de loi modifiant l'obligation de transfert est en cours de débat au niveau de l'Assemblé Nationale. Nous sommes donc dans l'attente afin de connaitre s'il y aura obligation de transfert ou non et dans quelles conditions. Le Bureau d'étude KPMG a été mandaté par la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien pour préparer une étude sur le transfert de compétence et préparer les modalités.

7. Délibération n°2025-08 – Remboursement transport scolaire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que durant l'année scolaire 2024-2025, les familles des enfants de Véranne scolarisés à St Appolinard dans le cadre du RPI ont acquitté auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes une carte de transport d'un montant de 110 €.

Monsieur le Maire propose de rembourser aux familles concernées une partie de cette somme.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **DECIDE** de rembourser aux familles le montant de 55 € par enfant
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2025, **article 6248**

8. Travaux de voirie 2025

Monsieur le Maire, suite aux intempéries du 17 octobre 2024, les travaux de voirie 2024 ont été décalés et d'autre ont été programmés (reprise et améliorations), voici la liste de travaux de voirie :

- *<u>Travaux 2024 :</u>*
  - *Montée de Chez Paret, Accès de la Step du Bourg, Passage de la voute : Marché notifié à Moutot pour un montant de 19 006,80 € TTC (soit 15 839 € HT)*
- *<u>Travaux 2025 :</u>*
  - *Amélioration :*
    - *Traversée Route du Buisson : Devis de Moutot GC de 6 872,40 € TTC (soit 5 757 € HT)*
    - *Plateau de sortie Route de Roisey : Devis de Moutot GC de 3 590,40 € (soit 2 992 € HT)*
  - *Reprises :*
    - *Pont du Viallon (1) : Devis de MTC de 744 € TTC (soit 620 € HT)*
    - *Pont Route de Nurieux (1) : Devis d'Arméllié de 5 761,80 € TTC (soit 4 801,50 € HT)*
    - *Chemin de Rouet (1) : Devis de Moutot GC de 20 109,60 € (soit 16 758 € HT)*
    - *Chemin de Chez Rambert (1) : Facture payée de Grangeon de 1 740 € TTC (soit 1 450 € HT) et Devis enrobée de Moutot GC de 2 976 € TTC (soit 2 480 € HT)*
    - *Route de Cubusson (1) : Devis de Moutot GC de 1 788 € TTC (soit 1 490 € HT)*
    - *Chemin de la Prat : Devis de Grangeon de 2 160 € TTC (soit 1 800 € HT)*
    - *Chemin de Plode au Viallon (2) : Devis de Grangeon de 14 952 € TTC (soit 12 460 € HT)*
    - *Chemin des Combes (1) (2) : Devis de Grangeon de 2 160 € TTC (soit 1 800 € HT)*

(1) : Subvention demandée jusqu'à 20 % de DSEC
(2) : Chemin ruraux, demande de subvention de solidarité Départementale

A faire chiffrer : Chemin de la Croix de la Selle

9. Devis achat Panier Cantine (lave-vaisselle)

Monsieur le Maire présente le Devis de SOFRAM pour 2 paniers de lave-vaisselle de la cantine pour un montant de 81,20 €
Le conseil donne son accord.

Questions Diverses

- **<u>Plan Climat Air Energie Territoriale (PCAET) :</u>** La commune a besoin d'un ou plusieurs référents PCAET accompagné par l'ALEC42 et le SIEL dans le but de la réduction de 40% Equivalent CO2 et réduction de 20% d'énergie par rapport à 2012. Monsieur CARTE David-Alexandre est proposé comme référent.

- **DIA :** Le maire informe les conseillers des demandes d'intention d'aliéné. La mairie n'a pas utilisé son droit de préemption.
- **Charte du PNR :** Il y a une enquête publique concernant la Charte du Parc Naturel Régional aura lieu de 12 mars au 11 avril 2025.
- **Route de Cubusson :** Il faudrait remettre de la terre pour boucher les trous Route de Cubusson.

Fin de la séance à 21h30. Le prochain conseil est prévu pour le 8 avril prochain.

Secrétaire de séance	Le Maire
Bernard BRIAS	Michel BOREL